ARRETE DU MAIRE N° 404/2025

Relatif à la circulation et au stationnement
Route du Saint-Gilles à WINTZENHEIM

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;
Vu le code de la route ;
Vu le code la voirie routière ;
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;
Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;
CONSIDERANT que pour permettre la réalisation de l'extension HTA pour l'alimentation du nouveau poste de Saint-Gilles et l'extension BT souterraine afin de supprimer la ligne aérienne à l'intérieur du lycée, route du Saint-Gilles à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 26 septembre 2025 de la façon suivante :

- Vitesse limitée à 30 km/heure au droit du chantier ;
- Circulation alternée par feux tricolores ;
- Interdiction de stationner en amont en aval et au droit du chantier.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Majore, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- SOBECA – 7, rue Gutemberg – 68190 ENSISHEIM ;
- LA TRACE COLMAR ;
- Lycée du Pflixbourg WINTZENHEIM ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 3 septembre 2025

MAIRIE DE WINTZENHEIM (Haut-Rhin)

Benoît FREYBURGER
Conseiller Municipal Délégué
aux chemins ruraux et à la sécurité